Bulletin

SUPPLEMENT PERIODIQUE DE « LA TOUR DE GARDE » DECEMBRE 1929

AYEZ DU ZÈLE ET NON DE LA PARESSE

ROMAINS 12 : 11 ne se rapporte pas à n'importe quelle activité, à celle que l'on peut déployer par exemple dans son commerce, dans une fabrique, dans l'exploitation de son domaine ou autre, mais à l'activité dans l'œuvre du Seigneur. Cette traduction de la version Weymouth : « Ne soyez pas indifférents où il est besoin de zèle ! » nous aide à mieux comprendre ce texte. Du contexte il ressort aussi que ces paroles se rapportent à l'œuvre des élus.

Nous croyons, chers frères et sœurs, que si nous étions certains que l'œuvre des oints doive se terminer en un ou deux ans, nous serions beaucoup plus nombreux au service de la mission. Au lieu de centaines, ce serait sûrement des milliers qui s'annonceraient. Mais nous ne le savons pas. Le temps ne devrait nullement nous influencer en ce qui concerne nos efforts dans la glorification du nom de Jéhovah. La « Tour de Garde » dit avec raison : « Le temps n'est plus » pour les saints du Seigneur, les vrais et fidèles consacrés. Il s'est toujours trouvé chez quelques-uns une tendance à attendre qu'il « se passe quelque chose » avec l'espoir qu'ils auraient encore le temps de se mettre au pas et de travailler. De ceux-là, on ne peut réellement pas dire qu'ils considèrent le Royaume comme une perle de grand prix pour la possession de laquelle ils vendent tous leurs biens. Pourquoi attendre encore ? C'est dans la mesure où l'on croit au plan divin et où l'on reconnaît l'établissement du Royaume de Dieu sur la terre que l'on fait de l'œuvre actuelle des oints le principal devoir de sa vie. Tout le reste nous paraît alors de moindre importance. Nous avons aujourd'hui, chers frères et sœurs, le grand privilège de chanter la gloire du nom de Jéhovah, non seulement pour un ou deux ans ; nous n'avons vraiment la vérité qu'à partir du moment où nous sommes absolument décidés à le faire jusqu'au bout.

Soyons convaincus de cœur et d'esprit. Soyons bouillants ou froids ; les chrétiens tièdes ne sont pas agréables à Dieu. C'est maintenant la meilleure époque de l'année pour le travail. Le peuple a soif de vérité.

Points importants de la méthode d'organisation

Ce qu'il est indispensable de connaître. Pour faciliter les assemblées, les comités de service comme aussi chacun des membres en particulier, nous donnons ici un bref aperçu de ce qui est nécessaire à une exacte organisation de service.

Qui peut s'organiser pour le service ? Pour qu'une organisation de service puisse

Bibliothèque Théocratique

être maintenue, il faudrait que l'assemblée se composât d'au moins quatre membres qui non seulement peuvent participer à l'œuvre de mission, mais qui le font aussi avec une certaine régularité.

Les deux parties d'une organisation de service. Chaque organisation de service comprend deux parties qui doivent travailler ensemble d'un commun accord pour pouvoir rendre le témoignage avec effet. Ces deux parties sont le comité du service et les travailleurs ou ouvriers. Le comité du service comprend le directeur local, le bibliothécaire et le caissier du service. Dans les petites assemblées, le directeur local peut être en même temps le bibliothécaire, mais la charge de caissier devrait toujours être remise à un autre et ne jamais être associée à une autre charge dans l'organisation du service. **Le comité a le devoir d'établir les plans du service.** Ces plans devraient être soumis à l'opinion et à l'approbation des ouvriers. **Le devoir des ouvriers est ensuite de mettre à exécution les plans qui auront été approuvés par la majorité des voix.**

Le directeur local. Le directeur local est nommé par la Société dont il est le représentant. Il est en même temps aussi le représentant de l'assemblée, puisque celle-ci l'a choisi pour le proposer à la Société. Il est donc le serviteur aussi bien de l'assemblée que de la Société. Il a un double devoir: Envers l'assemblée, celui de diriger son activité dans le service, et envers la Société, celui de mettre en pratique les instructions qu'il reçoit de temps à autre du Biblehouse par la « Tour de Garde », les « Bulletins » et des lettres.

La division du champ de travail. L'un des points principaux de la tâche du directeur local est une division convenable du champ de travail de l'assemblée, d'un côté ce qui doit être fait par des ouvriers isolés, de l'autre ce qui doit être réservé aux sorties de mission de l'assemblée. Il faut considérer, pour cette division, de quelle façon le champ de travail peut être le plus avantageusement travaillé; c'est pourquoi il est nécessaire que le directeur local sache quelles nationalités et quelles classes de gens y sont représentées, si ce sont des gens riches, des pauvres ou de classe moyenne, quels sont les jours de paie et quelle est la saison la plus propice au travail. Il est bon qu'il connaisse aussi le nombre des ménages de chaque endroit. Cela le rendra capable de déterminer le nombre de travailleurs nécessaire et le temps qu'il leur faudra; ainsi il n'en enverra ni trop, ni trop peu, et évitera par là des pertes de temps. Ces informations seront si possible indiquées sur les cartes de secteurs.

La meilleure manière de travailler le champ de travail. Après en avoir fait une intelligente division et se l'être rendu familier, le directeur local doit répartir les ouvriers selon leurs capacités individuelles. Les uns, par exemple, sont tout indiqués pour aller chez les gens cultivés, tandis que d'autres conviennent à merveille pour les visites aux commerçants, etc.

Les ouvriers et les instructions. Le chef de service tiendra toujours les ouvriers au courant des instructions nouvelles et des lettres échangées entre l'assemblée et la Société, afin que dans l'assemblée chacun sache ce qu'il a à faire, et qu'on puisse espérer du témoignage un plein effet.

Rapport mensuel des finances. L'assemblée devrait recevoir chaque mois un rapport sur l'état de la caisse. Le directeur local a la tâche d'examiner les comptes, et le caissier du service celle de renseigner l'assemblée sur les payements faits à la Société, sur le contenu de la caisse et sur la quantité de littérature en dépôt. La valeur du dépôt et le contenu de la caisse devraient au moins représenter une somme égale à celle du crédit ouvert par la Société à l'assemblée.

Rapports et correspondance. Chaque semaine le directeur local devrait adresser sa carte de rapport à la Société, qu'il y ait eu travail ou non.

La correspondance du comité du service avec la Société est l'affaire du directeur local.

Le directeur local donnera à l'assemblée un rapport mensuel de l'activité déployée, ainsi que des plans pour le mois suivant. Il veillera à ce que les ouvriers fassent un rapport exact du nombre de livres et brochures répandus et des heures employées, afin qu'il puisse lui-même établir son rapport annuel au temps voulu.

Un auxiliaire. Le directeur local s'adjoindra un ouvrier qui lui aidera dans les menus travaux de son service et qui le remplacera en cas de nécessité. Il lui laissera, par exemple, le soin des rapports hebdomadaires et d'autres détails, afin qu'il ait lui-même suffisamment de temps pour la direction du service et pour l'élaboration de nouveaux plans. Il fera tout son possible, non seulement pour répartir convenablement le travail, mais aussi pour encourager les ouvriers en prenant part à

Bibliothèque Théocratique

leurs difficultés et en cherchant avec eux de sages moyens de les vaincre.

Le bibliothécaire. C'est lui qui est chargé de la littérature que l'assemblée reçoit de la Société. Le mieux est que les ouvriers payent sur-le-champ au bibliothécaire les livres qu'ils prennent. Cependant, à ceux qui ne sont pas en état de livrer l'argent à l'avance, on peut naturellement faire crédit et lorsque les livres seront vendus, le caissier en encaissera le montant. Au cas où la vente n'aurait pas eu lieu, le caissier en avertirait le bibliothécaire qui reprendrait les livres.

Le bibliothécaire doit remettre au caissier l'argent qu'il reçoit des ouvriers.

Les commandes de livres doivent être faites par le bibliothécaire qui les soumettra à l'approbation du directeur local. Celui-ci les adressera à la Société.

Les livres et les brochures. Ceux-ci ne doivent pas être marqués du sceau de l'assemblée. Il ne faut pas non plus y joindre des annonces ou des indications que la Société n'a pas approuvées.

Le caissier du service. C'est à lui qu'est confié tout l'argent provenant de la vente des livres que l'assemblée reçoit de la Société. Le comité du service examine les comptes chaque mois ; et chaque mois aussi le caissier, en qualité de représentant de l'assemblée, assigne à la Société, par le directeur local, le montant des livres vendus.

Les ouvriers. Les ouvriers sont les consacrés qui prennent une part active au service de la mission et qui en assurent pour une large mesure le succès. Les réunions de service ont comme but de les mettre exactement au courant des plans de travail pour qu'ils soient capables de présenter à l'ennemi une ligne de front unie et résistante. Ils peuvent être une aide précieuse pour le comité du service en s'efforçant d'exécuter les instructions que celui-ci reçoit de la Société. En remettant régulièrement au directeur local des rapports précis, ils lui permettront d'envoyer à temps son rapport hebdomadaire.

Le prix des livres pour les ouvriers. Tout ouvrier qui travaille en moyenne trois heures ou plus par semaine, et qui en instruit son directeur local, a droit, sur les livres vendus, à la réduction accordée par la Société aux ecclésias. Celui qui n'atteint pas la moyenne de trois heures par semaine a à payer le prix de détail.

Autres points. Les ouvriers seuls devraient avoir voix au chapitre des votes relatifs aux plans de travail. C'est d'eux que dépend la mise à exécution des plans ; c'est pourquoi ils devraient décider de ce qui peut être entrepris ou non. Dans le cas où un directeur local serait incapable de remplir son office ou s'il négligeait d'observer les instructions de la Société, les ouvriers devraient sans retard en avertir la Société comme aussi l'assemblée. Nous espérons bien que cela n'arrivera pas, cependant il faut veiller à ce que l'activité de l'assemblée ne soit jamais entravée par l'incapacité d'un directeur local.

Ni le comité du service, ni aucun de ses membres, n'a le droit d'entraîner l'assemblée à des charges pécuniaires sans l'avoir préalablement consultée. Dans les contrées où il nous est permis de vendre, les livres doivent être répandus aux prix fixés par la Société.

Dans les ecclésias où il n'y a pas de frère qui puisse être directeur local, mais qui ont suffisamment de membres pour permettre une organisation de service, une sœur peut remplacer le directeur local en qualité de « pionnier » et elle a, dans ce cas, les mêmes devoirs que celui-ci. Ces assemblées sont priées de soumettre leurs propositions à la Société.

Conseils pratiques

Comment répondre aux objections. Un colporteur nous écrit comment nous pouvons faire comprendre aux gens qu'ils ont réellement besoin de nos écrits, que ceux-ci font partie des choses nécessaires à la vie. Nous n'ignorons pas que les livres leur sont indispensables, mais comment pouvons-nous faire ressortir cette vérité pour qu'elle engage à l'achat ? Une méthode consisterait à leur montrer l'utilité des écrits au point de vue de l'époque où nous vivons, les nombreuses explications qu'ils renferment sur les événements du monde, sur leur cause, etc.

Il faut que les gens comprennent que les bonnes choses qui y sont contenues ne sont

Bibliothèque Nationale

pas seulement pour dans 20, 40 ou 50 ans, mais qu'elles sont à leur portée et qu'elles leur aideront à recevoir la vie et le bonheur. Figurons-nous ensuite que notre auditeur va se décider à prendre des livres et faisons-lui entrevoir son contentement, lorsque, confortablement installé dans un bon fauteuil, il en fera une lecture intéressante et utile. La chose ainsi est rendue plus vivante, plus attrayante que si l'on parle seulement d'une vie après la mort, ce que la plupart des gens ne voient que dans un avenir éloigné, dans 40 ou 60 ans au moins. En général, ils pensent tout d'abord à pourvoir à leur subsistance et à suffire au moment présent ; ils se disent qu'ils auront toujours le temps, dans leur vieillesse, de s'occuper de la vie future.

L'objection que l'on rencontre le plus fréquemment est : « Nous n'avons pas d'argent » ! L'un de nos ouvriers missionnaires les plus habiles, qui a travaillé plusieurs années dans une contrée généralement reconnue difficile à cause de la pauvreté de sa population, nous fait part de ses expériences dans ce domaine et de sa façon de répondre à cette objection :

« Il faut avoir un cœur plein de pitié pour tous ceux qui sont pauvres et opprimés et il faut le leur faire sentir. Il faut convenir avec eux que la situation est mauvaise, que l'avenir ne promet rien de bon, puis leur expliquer que le moment de la pire détresse des humains est pour Dieu l'occasion d'intervenir et d'aider, et que ce secours est près. Je leur dis que ce ne sont ni les politiciens, ni les capitalistes, ni le clergé qui feront quelque chose pour le peuple, mais Dieu lui-même, et que c'est justement la raison pour laquelle je viens les visiter ; que Dieu a pourvu à un remède aux maux du peuple et que le temps est venu où chacun doit en avoir connaissance. Il faut savoir se mettre à leur niveau, être comme l'un des leurs, leur faire voir que nous les prenons au sérieux. Et alors ils nous accordent leur confiance. »

Autre méthode : « Oui, c'est vrai, il est malaisé de se procurer le nécessaire pour le boire et le manger, mais Jésus a dit : Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes choses — la nourriture et le vêtement — vous seront données par-dessus. Les hommes ne souffrent pas tant de donner de temps à autre quelques sous pour de la nourriture spirituelle, mais ils souffrent réellement d'avoir mis Dieu de côté et de rechercher tout autre chose que son royaume. La promesse divine sur la nourriture et le vêtement est de beaucoup plus précieuse qu'un chèque, car les banques peuvent faire faillite, tandis que les promesses de Dieu s'accomplissent toujours. Le message divin est plus important que le pain quotidien, et Jésus a dit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Nous constatons que c'est vrai, car nous finissons tous par mourir, même si nous mangions le meilleur pain, la meilleure nourriture. Si nous désirons la vie éternelle, nous pouvons l'avoir par les paroles qui viennent de Dieu. Si vous étiez près de mourir de faim, ce que vous coûtent ces livres suffirait juste à vous fournir un dernier repas, mais le Seigneur ne dit pas que vous mourrez de faim parce que vous aurez dépensé quelques sous pour de la nourriture spirituelle! »

Une autre réponse : « Vous savez bien qu'à l'école les enfants entendent peu de chose sur Dieu ou sur la Bible à l'heure actuelle. On leur raconte plutôt des contes. Si l'on veut qu'ils apprennent quelque chose de bon, il faut que le foyer paternel y pourvoie, car une fois qu'ils seront hors de la maison, le diable ne leur laissera pas de nombreuses occasions de s'instruire dans le bien. »

Et ceci encore : « Chacun sait que la plupart des choses pour lesquelles nous dépensons notre argent ne durent pas longtemps, et qu'au bout de quelques semaines on se demande souvent où l'argent a passé. Ces livres, au contraire, vous resteront, et vous pourrez encore vous en servir alors que vous aurez depuis longtemps oublié ce qu'ils vous auront coûté. Et il y aura mieux encore ! Vous aurez reçu l'important message qu'ils contiennent, et si l'un de vos enfants en retire un jour la moitié du profit que j'en ai retiré moi-même, il estimera ce trésor plus que l'argent ou l'or lorsqu'il sera grand. »

Bibliothèque Nationale

PROCLAMEZ LE ROI ET SON ROYAUME !